



HAL
open science

“ L’Irlande est à Paris et elle frappe à la porte! ” Les revendications indépendantistes irlandaises et la Conférence de la paix (janvier-juin 1919)

Emmanuel Destenay

► **To cite this version:**

Emmanuel Destenay. “ L’Irlande est à Paris et elle frappe à la porte! ” Les revendications indépendantistes irlandaises et la Conférence de la paix (janvier-juin 1919). 20 & 21. Revue d’histoire, 2020, N° 147 (3), pp.17-29. hal-03329653

HAL Id: hal-03329653

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03329653v1>

Submitted on 31 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« L'Irlande est à Paris et elle frappe à la porte ¹ ! »

Les revendications indépendantistes irlandaises et la Conférence de la paix (janvier-juin 1919)

Emmanuel Destenay

En dépit de la légitimité acquise lors des élections d'après-guerre, en dépit des Quatorze Points du président Woodrow Wilson, en dépit des principes affichés à l'occasion de la Conférence de la paix à Paris en 1919, la cause irlandaise ne parvient pas à se faire entendre lors des négociations pour la paix. Emmanuel Destenay retrace les efforts diplomatiques déployés par les représentants irlandais pour faire avancer la cause de l'indépendance et les fins de non-recevoir auxquelles ces derniers se sont heurtés, tant de la part de la diplomatie française que de la diplomatie américaine – ne leur laissant d'autre choix que celui des armes.

Le 11 novembre 1918, tandis qu'une effervescence gagne toute la Grande-Bretagne, Londres observe avec inquiétude la contestation politique montante en Irlande. Quelques semaines après la fin des combats en Europe de l'Ouest, les élections législatives organisées en décembre 1918 dans tout le Royaume-Uni donnent la majorité au parti indépendantiste sur l'île d'Irlande. Avec plus de 65 % des votes (soit 73 des 105 sièges) ², le Sinn Féin ³ remporte une large victoire. Certains députés irlandais tels qu'Éamon de Valera et Arthur Griffith sortent vainqueurs du scrutin alors qu'ils se trouvent toujours en prison ⁴. À peine un mois après la signature de l'armistice, le gouvernement britannique doit désormais faire face à une crise politique interne d'une ampleur sans précédent. Au niveau territorial, le clivage culturel et politique entre le nord et le sud de l'Irlande ne fait plus aucun doute. La province septentrionale de l'Ulster, terre historique de l'unionisme et des descendants de Guillaume d'Orange, reste un bastion loyaliste inconditionnel, peuplé en grande majorité de protestants. Inquiets des revendications des trois provinces méridionales, les vingt-trois députés nord-irlandais, tous fidèles à la Couronne, craignent pour l'avenir de la province. Ils rejettent

¹ National Archives of Ireland, Department of Foreign Affairs (NAI, DFA, Dublin), Fonds Gavan Duffy, lettre de George G. Duffy à Cathal Brugha, 20 avril 1919.

² Robert Kee, *The Green Flag. A History of Irish Nationalism*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1972, p. 624.

³ Parti politique prônant une indépendance complète de l'Irlande et hostile à toute alliance avec la Grande-Bretagne, le Sinn Féin vise une totale séparation avec la Grande-Bretagne et se montre hostile à toute négociation avec le gouvernement britannique. Pendant la Première Guerre mondiale ses représentants refusent de soutenir l'effort de guerre ainsi que l'union sacrée avec la Grande-Bretagne.

⁴ Francis Stewart Leland Lyons, *Ireland since the Famine*, Dublin, Fontana Press, 1973, p. 400.

catégoriquement l'idée d'un parlement à Dublin auquel la minorité loyaliste du Nord devrait prêter allégeance. Ces unionistes, fervents défenseurs de l'Acte d'Union de 1801 (acte qui unifia la Grande-Bretagne et l'Irlande, donnant ainsi naissance au Royaume-Uni), proclament leur loyauté envers la Grande-Bretagne alors que, dans tout le reste de l'île, les populations nationalistes aspirent à une indépendance totale, suivant en cela les principes énoncés par le président américain Woodrow Wilson. Fidèles à leurs engagements, les députés du Sinn Féin refusent alors de siéger à Westminster et fondent à Dublin la première assemblée constituante irlandaise, Dáil Éireann. Le 21 janvier 1919, ils se réunissent au Mansion House de Dublin. Le jour même, ils proclament l'indépendance de leur nation, adoptent une constitution et créent un cabinet exécutif, ébauche de gouvernement (le Ministry of Dáil Éireann). Exactement au même moment a lieu la célèbre embuscade de Soloheadbeg, dans le comté de Tipperary dans le sud du pays ⁵. Des républicains armés, appartenant à l'Armée républicaine irlandaise (IRA), abattent deux policiers de la Police royale irlandaise (RIC). Cette embuscade marque le début de la guerre d'indépendance irlandaise (1919-1921).

L'historiographie traite principalement des événements violents qui bouleversent l'île entre janvier 1919 et juillet 1921. Les historiens Charles Townshend ⁶ et Francis Stewart Leland Lyons ⁷ identifient une première phase entre janvier 1919 et janvier 1920, période durant laquelle la campagne d'intimidation des forces de la Couronne s'intensifie et l'État de droit s'effondre. L'historien Robert Kee soutient que le départ pour les États-Unis en juin 1919 d'Éamon de Valera, député et président du Dáil Éireann et de son exécutif, permet à Michael Collins, alors ministre des Finances, de s'imposer comme le chef de la révolution et de déclencher une politique « de terreur systématique à l'encontre de la Police royale irlandaise (RIC) ⁸ ». Toutefois, il maintient que l'absence d'Éamon de De Valera radicalise l'action de l'IRA. Par contraste avec ces études qui se concentrent sur la guerre d'indépendance et ne mentionnent qu'en passant l'espoir que suscite la Conférence de la paix de Paris chez les députés du Sinn Féin ⁹, l'ouvrage récent de l'ancien ambassadeur irlandais en Pologne Gerard Keown (2015-2018) consacre un chapitre entier à la quête de reconnaissance diplomatique des constituants irlandais entre 1919 et 1921 ¹⁰. Il révèle ce faisant qu'à sa création, le gouvernement provisoire irlandais ne mise nullement sur l'action armée pour faire céder les

⁵ Francis Stewart Leland Lyons, *Ireland since the Famine*, Dublin, Fontana Press, 1973, p. 410.

⁶ Charles Townshend, *The British Campaign in Ireland, 1919-1921*, Oxford, Oxford University Press, 1975, p. 40.

⁷ F. S. L. Lyons, *Ireland since the Famine*, *op. cit.*, p. 400.

⁸ R. Kee, *The Green Flag*, *op. cit.*, p. 651.

⁹ Brian Farrell, *The Founding of Dáil Éireann*, Dublin, Gill and Macmillan, 1971, p. 54.

¹⁰ Gerard Keown, *First of the Small Nations. The Beginning of the Irish Foreign Policy in the Inter-War Years, 1919-1921*, Oxford, Oxford University Press, 2016.

Britanniques. En effet, peu de temps après leur victoire électorale, les députés mandatent plusieurs personnalités pour représenter les intérêts irlandais à la Conférence de la paix. Les membres de l'exécutif irlandais mènent une diplomatie étrangère dans l'espoir d'obtenir le soutien des puissances réunies à Paris et voient dans les négociations d'après-guerre et les Quatorze Points énoncés par Woodrow Wilson la solution diplomatique pour faire reconnaître la légitimité des élections de décembre 1918, faire accéder l'Irlande au rang de nation et contraindre les Britanniques à quitter l'Irlande. Ils entendent peser dans le nouveau système international et obtenir une solution diplomatique et pacifique au différend qui les oppose au gouvernement britannique. Or, au moment même où les puissances européennes façonnent un nouvel ordre mondial, les tractations de la délégation se heurtent à l'indifférence, voire au malaise des alliés de la Grande-Bretagne.

En mobilisant les fonds du ministère des Affaires étrangères et du Service historique de la défense, des Archives nationales de Dublin, ainsi que les correspondances des hommes politiques de l'époque, cet article propose de revenir sur la mission de la délégation irlandaise en retraçant, dans un premier temps, les tractations diplomatiques de la délégation à travers les déclarations et les missives envoyées au président de la Conférence de la paix, Georges Clemenceau. La deuxième partie de cette recherche traite de la réaction des gouvernements américains et français, et plus précisément de la position de Woodrow Wilson. Pour finir, il s'agit d'étudier le repositionnement diplomatique de l'Assemblée constituante irlandaise qui, face au silence des autorités françaises, décide, peu de temps avant la signature du traité de Versailles, de s'en remettre au Congrès américain dans l'espoir que celui-ci intervienne auprès des Alliés réunis à Paris. La communauté irlando-américaine, particulièrement mobilisée pour l'indépendance de l'Irlande, pèse alors de tout son poids sur le Congrès et sur le président Woodrow Wilson, mais ne parvient pas à arracher une audition pour la délégation.

Proclamation d'indépendance et diplomatie

Le 21 janvier 1919, les constituants irlandais se réunissent au Mansion House de Dublin et proclament Dáil Éireann, la première assemblée législative de la République d'Irlande. À l'unanimité, ils rédigent une déclaration d'indépendance¹¹. Le même jour, l'assemblée envoie un « Message aux nations libres du monde », dans lequel elle réaffirme clairement le droit de l'Irlande à disposer d'elle-même et martèle sa détermination à siéger prochainement à la

¹¹ R. Kee, *The Green Flag*, op. cit., p. 635.

Conférence de la paix. Les principes d'une république rappellent clairement que les constituants rejettent toute union avec la Grande-Bretagne.

Au moment même où les représentants des pays vainqueurs de la Première Guerre mondiale réfléchissent à la construction d'un nouvel ordre international et préparent la Conférence de la paix, les députés irlandais mandatent Seán T. Ó'Ceallaigh¹², membre fondateur du Sinn Féin et député de l'arrondissement de College Green à Dublin, pour représenter les intérêts de l'Irlande à Paris. Ils amorcent donc une politique étrangère alors qu'aucun pays ne reconnaît officiellement l'Irlande comme nation souveraine. En janvier 1919, les autorités britanniques administrent toujours les trente-deux comtés de l'île. En ce sens, tout meurtre de policiers ou de soldats britanniques est traité non comme un acte de guerre (soulignons que le gouvernement britannique refuse d'utiliser le terme « guerre ¹³ ») mais comme un crime. L'armée britannique, la Police royale irlandaise (RIC), la juridiction et les cours de justice restent des organes administratifs britanniques. L'Assemblée constituante irlandaise ne dispose de quasiment aucun support administratif et n'a même pas de lieu pour siéger. Ses représentants, visés par des mandats d'arrêt, se voient contraints de fuir constamment la police pour échapper à la prison ¹⁴. Du fait de ce nomadisme constitutionnel, la deuxième rencontre de Dáil Éireann n'a lieu qu'en avril 1919 ¹⁵. En tout état de cause, en l'absence de référendum ou de scrutin électoral, le peuple irlandais ne peut se prononcer sur les décisions de l'assemblée ¹⁶. Il en est de même pour la déclaration d'indépendance et le « Message aux nations libres du monde ». Le peuple irlandais ne s'exprime jamais sur leur contenu, même si, rappelons-le, le manifeste du Sinn Féin de 1918 stipulait clairement que ses députés ne siègeraient pas à Westminster et qu'ils militeraient en faveur de l'indépendance de leur île.

Sans attendre la réaction du gouvernement britannique, les constituants irlandais annoncent donc leur intention de siéger à la Conférence de la paix et nomment Seán T. Ó'Ceallaigh, émissaire de la « Délégation du gouvernement élu de la République d'Irlande », avec pour mission d'obtenir un siège pour l'Irlande lors de la Conférence. « Par-dessus tout, concentrez-

¹² Membre fondateur du Sinn Féin en 1905, Seán Tomás Ó Ceallaigh (1882-1966) participe à l'insurrection du 24 avril 1916. Suite à son arrestation, il parvient à s'échapper et à éviter la peine de mort. En décembre 1918, il est élu député de l'arrondissement de College Green à Dublin. En janvier 1919, il participe à la rédaction de la Constitution de la nouvelle République irlandaise. Il est ensuite envoyé à la Conférence de la paix de Paris comme représentant du Parlement irlandais afin de gagner le soutien des vainqueurs à la cause de l'indépendance irlandaise.

¹³ Pierre Joannon, *Histoire de l'Irlande et des Irlandais*, Paris, Perrin, 2005, p. 490.

¹⁴ F. S. L. Lyons, *Ireland since the Famine*, *op. cit.*, p. 407.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ R. Kee, *The Green Flag*, *op. cit.*, p. 635.

vous sur la Conférence de la paix ¹⁷ », le somme le député Arthur Griffith, depuis sa cellule de prison. Seán T. Ó'Ceallaigh arrive à Paris en février 1919 et déploie une énergie considérable pour approcher Woodrow Wilson et Georges Clemenceau. Le 11 février, il se présente à l'hôtel parisien du président américain, sans résultat. Il s'y présente à nouveau le 13 février, apportant avec lui une missive pour le président. En l'absence du président, Herbert C. Hoover ¹⁸ lui assure que sa lettre lui serait transmise dans les plus brefs délais ¹⁹.

L'objectif premier de Seán T. Ó'Ceallaigh est donc de s'entretenir avec le président américain. Les constituants irlandais savent pertinemment que le Congrès américain, avant la signature de l'armistice, a été saisi de six résolutions en faveur du droit de l'Irlande à s'auto-administrer ²⁰, sans compter les différentes résolutions émanant d'associations. Le 3 mars 1918, à Boston, les cercles irlando-américains ont en effet organisé une manifestation en soutien au peuple irlandais. Plusieurs intervenants y prennent la parole, exigeant du Congrès américain que celui-ci appuie les efforts du Sinn Féin ²¹. En mobilisant les discours de leur président, les orateurs demandent alors sans ambiguïté « la liberté et l'autonomie complète de l'Irlande ²² ». Le 13 mars 1918, l'État du Massachusetts votait une résolution en faveur de l'octroi d'un siège pour l'Irlande à la Conférence de la paix. Le 18 mai 1918 à New York, la Convention pour la race irlandaise (Irish Race Convention) ²³, qui rassemble les nationalistes irlandais de la diaspora, appelait le Congrès américain à « octroyer à l'Irlande les principes énoncés par le président Wilson en faveur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ²⁴ ». Ces différentes marques de soutien confortent Dáil Éireann, qui y voit un puissant réseau d'influence capable de faire fléchir les positions du président américain.

Le 22 février 1919, sans nouvelles de Wilson, Seán T. Ó'Ceallaigh décide d'envoyer une lettre au président de la Conférence de la paix. Le texte ne fait nullement mention des 158 623 engagés volontaires irlandais ²⁵ (ni des 58 000 soldats de métier irlandais que

¹⁷ NAI, DFA, Dublin, Correspondance de George G. Duffy, 115/15, lettre d'Arthur Griffith à George G. Duffy, 23 janvier 1919.

¹⁸ Après l'Armistice, Woodrow Wilson nomme Herbert C. Hoover à la tête de l'Administration de l'aide américaine (American Relief Administration), une association créée en février 1919 par le Congrès américain dans le but d'acheminer des vivres à des millions d'affamés en Europe centrale.

¹⁹ NAI, DFA, Dublin, Fonds ES Paris 1919, lettre de Seán T. Ó'Ceallaigh à Cathal Brugha, 7 mars 1919.

²⁰ P. Joannon, *Histoire de l'Irlande et des Irlandais*, op. cit., p. 474.

²¹ *Gaelic American*, 2 mars 1918.

²² *Boston Globe*, 4 mars 1918.

²³ Établie en 1880 lors d'un rassemblement à Chicago en faveur de l'autonomie de l'Irlande, la Convention milite lors de la Conférence de la paix de Paris pour la reconnaissance et l'indépendance totale de l'Irlande. Elle rassemble tous les nationalistes irlandais ou d'origines irlandaises vivant aux États-Unis et entretient des liens politiques et économiques avec le parti politique Sinn Féin en Irlande.

²⁴ *Gaelic American*, 20 mai 1918.

²⁵ *Statistics of Military Effort of the British Empire during the Great War*, Londres, HMSO, 1922, p. 363.

comptait l'armée britannique en 1914²⁶) ayant combattu pendant le premier conflit mondial, ni des Quatorze Points du président Wilson. La lettre se concentre sur la légitimité du peuple irlandais à revendiquer son indépendance après les résultats électoraux de décembre 1918. Seán T. Ó'Ceallaigh insiste sur la nécessité de faire reconnaître au niveau international la liberté de l'Irlande à disposer d'elle-même : « le peuple irlandais s'est saisi des élections législatives de décembre 1918 pour déclarer sans ambiguïté sa volonté d'indépendance²⁷. » Insistant sur les résultats électoraux, l'émissaire demande solennellement à Georges Clemenceau de le recevoir et de concéder à la délégation irlandaise un entretien lors de la Conférence de la paix²⁸. En parallèle, Seán T. Ó'Ceallaigh adresse une copie de la lettre aux membres de la Conférence de la paix, approche une centaine de journalistes français et se présente même en personne au Quai d'Orsay pour y remettre un exemplaire de la missive. En l'absence de réponse, l'envoyé de Dublin multiplie les entretiens avec les journalistes et s'occupe de faire traduire les revendications de son peuple dans plusieurs langues.

Quelques semaines plus tard, Seán T. Ó'Ceallaigh rédige une note à Cathal Brugha, premier président de Dáil Éireann, dans laquelle il déplore le manque de soutien auquel il se heurte :

À moins que nous ne fassions pression de manière disproportionnée sur Wilson – le seul délégué américain qui compte vraiment, ou sur d'autres délégations comme les Italiens, les Japonais – nos chances d'être entendus sont en réalité très minces²⁹.

Confiant ses impressions, il ajoute : « toutes les délégations, petites ou grandes, s'intéressent uniquement aux miettes qu'elles peuvent tirer³⁰. » L'Irlandais s'inquiète de l'indifférence des autorités françaises.

En avril 1919, lors de leur seconde assemblée, les constituants irlandais réunis de nouveau au Mansion House de Dublin mandatent George G. Duffy³¹, député de la circonscription sud du comté de Dublin, pour prêter assistance à Seán T. Ó'Ceallaigh. À cette date, la délégation irlandaise n'a toujours reçu aucune réponse de Georges Clemenceau. Depuis Paris, le second émissaire se rend bientôt à l'évidence et se confie à Cathal Brugha quelques jours après son arrivée dans la capitale : « nos chances d'être entendus sont infimes. » Cette indifférence

²⁶ David Fitzpatrick, « Militarism in Ireland, 1900-1922 », in Thomas Bartlett et Keith Jeffery (dir.), *A Military History of Ireland*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 386.

²⁷ University College Dublin Archives (UCDA, Dublin), Fonds Éamon de Valera, P150/96, lettre de Seán T. Ó'Ceallaigh à Georges Clemenceau, 22 février 1919.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ NAI, DFA, Dublin, Fonds ES Paris 1919, lettre de Seán T. Ó'Ceallaigh à Cathal Brugha, 7 mars 1919.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Member du Sinn Féin, George Gavan Duffy (1882-1951) remporte la circonscription sud du comté de Dublin lors des élections législatives de décembre 1918. Il est ensuite envoyé à Paris pour aider Seán T Ó'Ceallaigh dans sa quête de reconnaissance auprès des membres de la Conférence de la paix.

froide amène George G. Duffy à suggérer, le 20 avril 1919, une rencontre internationale à Paris entre toutes « les nations opprimées et mécontentes ³² », lors de laquelle d'autres peuples sans État pourraient ouvertement revendiquer leur indépendance et faire ainsi pression sur les gouvernements britanniques et français.

Le 17 mai 1919, toujours sans aucune réponse de Georges Clemenceau, la délégation irlandaise envoie au président français une seconde lettre dans laquelle elle « répudie le droit de la Grande-Bretagne à signer un quelconque traité qui engagerait l'Irlande ³³ ». Par les pouvoirs conférés par le gouvernement irlandais, Seán T. Ó'Ceallaigh et George G. Duffy cherchent à faire valoir les droits de leur peuple et implorent à nouveau Georges Clemenceau de les recevoir. Cette deuxième lettre reste sans réponse. Face à ce silence, Éamon de Valera, successeur de Cathal Brugha à la présidence de Dáil Éireann depuis le 1^{er} avril 1919, demande à la délégation de distribuer à toutes les ambassades de Paris un manifeste favorable à l'Irlande et d'approcher les quotidiens pour qu'ils publient le mémorandum. L'ancien rebelle des « Pâques Sanglantes ³⁴ », qui a échappé à la peine capitale en raison de sa double citoyenneté américaine et irlandaise, rappelle le besoin de se rapprocher des anciens États neutres et des petites nations européennes. Il fait donc parvenir à la délégation une déclaration officielle selon laquelle l'Irlande répudie le droit de la Grande-Bretagne à signer pour elle un traité international ainsi que le mémorandum portant sur la demande de l'Irlande à siéger à la Conférence de la paix ³⁵. De Valera conseille également aux délégués à Paris de se « rapprocher le plus possible des Sud-africains, des Indiens, Australiens, Canadiens, Néozélandais ³⁶ » ainsi que des petits États d'Europe et des pays neutres. Anticipant le silence de Georges Clemenceau, de Valera consulte ses ministres sur l'éventuel envoi d'une missive au président de la Conférence de la paix. Quelques jours plus tard, le 26 mai 1919, avec Arthur Griffith (ministre de l'Intérieur) ³⁷ et George Plunkett (ministre des Affaires étrangères) ³⁸, ils

³² NAI, DFA, Dublin, Fonds ES Paris 1919, lettre de George G. Duffy à Cathal Brugha, 20 avril 1919.

³³ *Ibid.*, lettre de Seán T Ó'Ceallaigh et George G. Duffy à Clemenceau, 17 mai 1919.

³⁴ Nom communément donné à la célèbre insurrection du 24 avril 1916 de Dublin.

³⁵ NAI, DFA, Dublin, Fonds ES Paris 1919, lettre d'Éamon de Valera à la délégation irlandaise de Paris, 19 mai 1919.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Fondateur du Sinn Féin, Arthur Griffith (1871-1922) milite pour une indépendance culturelle et économique de l'Irlande sans recourir à la force armée. Il encourage les députés irlandais à ne plus siéger à Westminster et à fonder une assemblée constituante à Dublin. En mai 1918, alors qu'il se trouve en prison accusé de complot avec l'ennemi allemand, il remporte l'élection partielle de la circonscription est du comté de Cavan. En janvier 1919, il participe à la rédaction de la Constitution et entre au gouvernement.

³⁸ George Noble Plunkett (1851-1949) remporte l'élection partielle de la circonscription nord du comté de Roscommon en février 1917. Suite à sa victoire électorale, il entreprend de réorganiser complètement le parti politique Sinn Féin et convoque une Convention en avril 1917 dans le but de rassembler toutes les factions indépendantistes et de les unir dans un combat commun pour l'indépendance de l'Irlande. Il joue un rôle majeur dans le nouveau du parti politique. En décembre 1918, il est réélu dans sa circonscription. Il participe à la

décident d'écrire solennellement au Premier ministre français : « Nous vous prions de soumettre à l'examen de la Conférence la revendication qu'élève l'Irlande à être reconnue comme État indépendant et souverain ³⁹. » La lettre des représentants irlandais rappelle, dans un premier temps, que « le régime imposé par l'Angleterre à l'Irlande a été et demeure intolérable » : « il est contraire à toute idée de liberté et de justice » d'ignorer les doléances du peuple irlandais. L'Irlande, ajoutent-ils, « nie formellement que l'Angleterre ou la Grande-Bretagne puisse faire valoir aucun droit ni titre légitime à l'occupation ou à la possession de l'Irlande. » La lettre « exige » à nouveau que la délégation irlandaise soit reçue devant la Conférence de la paix.

Entre désintérêt et réalisme politique : la position française

Un mois plus tard, le 21 juin 1919, conformément à la demande d'Éamon de Valera, les membres de la délégation irlandaise envoient à Georges Clemenceau le « Mémoire à l'appui des revendications de l'Irlande à l'effet d'être reconnue comme état souverain et indépendant ⁴⁰ ». À cette date, Georges Clemenceau n'a toujours pas accusé réception des précédentes requêtes. Au-delà des éléments dramatiques de l'histoire irlandaise et des violences commises par les Britanniques dans l'île, trois arguments ressortent. Le mémorandum de huit pages (accompagné de sa traduction en français) commence par énumérer les raisons qui font de l'Irlande « une nation distincte ⁴¹ ». L'argumentaire cite les différentes périodes douloureuses de l'histoire de l'île ainsi que les conséquences pour ses populations civiles des famines, des dépopulations, des destructions d'usines et de commerces et de la ségrégation religieuse. Sans mentionner de date précise, ni de période en particulier, le mémorandum en vient à rappeler qu'au cours du 19^e siècle une force d'opposition démocratique a peu à peu écarté l'idée que l'indépendance ne pourrait être acquise que par la révolte armée. C'est dans ce nationalisme constitutionnel que s'est forgé l'avenir de l'île ⁴².

Tout en insistant sur les revendications indépendantistes, le mémorandum expose les raisons pour lesquelles l'Angleterre refuse l'indépendance irlandaise, « incompatible avec la sécurité de l'Angleterre – ou de la Grande-Bretagne – ou de l'Empire britannique ». En des termes sarcastiques, les auteurs ajoutent que « si pareille manière de voir – bien ou mal

rédaction de la Constitution irlandaise en janvier 1919 et obtient le portefeuille du ministère des Affaires étrangères.

³⁹ Service historique de la défense, Direction de l'armée de terre (SHD, DAT, Vincennes), Fonds Clemenceau, 6N57, lettre d'Éamon de Valera, Arthur Griffith et de George Plunkett à George Clemenceau, 26 mai 1919.

⁴⁰ SHD, DAT, Vincennes, Fonds Clemenceau, 6N57, Mémoire à l'appui des revendications de l'Irlande à l'effet d'être reconnue comme État souverain et indépendant, envoyé par George G. Duffy et Seán T. Ó'Ceallaigh à Georges Clemenceau, 21 juin 1919, 8 p.

⁴¹ *Ibid.*, p. 1.

⁴² *Ibid.*, p. 3.

fondée – était admise, toute nation aurait le droit de soumettre une autre nation dont elle jugerait la liberté incompatible avec sa sécurité⁴³». Après avoir ainsi reproduit les raisons géopolitiques données par les autorités britanniques pour justifier leur refus de l'indépendance irlandaise, les représentants mentionnent le président américain et rappellent que l'île aspire uniquement à bénéficier des principes énoncés par Wilson en janvier 1918. Leurs doléances s'inscrivent ainsi non pas en opposition au système international, mais dans la continuité de principes reconnus par le président américain. À quelques jours de la signature du traité de Versailles, les espoirs tenaces de la délégation irlandaise témoignent de l'écart grandissant, voire du double langage entre les idéaux du président américain et les réalités politiques de l'époque. C'est donc principalement sur les Quatorze Points du président américain que s'appuie le mémorandum. « Il ne saurait exister d'ordre international basé sur le principe des nationalités et sur le droit international⁴⁴ » tant que les pays comme l'Irlande ne sont pas reconnus comme des nations indivisibles. Pour finir, le texte rappelle que, sur la centaine de circonscriptions que compte l'île, lors des dernières élections générales, 73 ont été gagnées par des candidats militant pour l'indépendance de l'Irlande. Traduit en langue française, le mémorandum de huit pages se réfère à la déclaration d'indépendance du 21 janvier 1919 et à la vision wilsonienne d'un nouvel ordre international capable de garantir la liberté des peuples et la paix à l'échelle mondiale. Ce courrier reste, lui aussi, sans réponse.

Inquiet face à l'inertie des autorités françaises, de Valera propose alors à Seán T. Ó'Ceallaigh de se déplacer en personne à Paris en sa qualité de président pour essayer de remédier à cette situation. La réponse catégorique de la délégation irlandaise ne tarde pas :

Nous vous recommandons vivement de ne pas vous déplacer. Nous ne voyons pas ce que vous y gagneriez, et il n'en ressortirait rien de bon. Il n'y a pas la moindre chance que les représentants de Dáil Éireann soient entendus par les comités ou commissions de la Conférence de la paix. Nous sommes d'avis, par ailleurs, que votre présence, en tant que représentant de la République d'Irlande, risquerait de rencontrer le mépris, ce qui donnerait de nouvelles opportunités à nos ennemis de dénigrer notre cause⁴⁵.

Un mois avant la signature du traité de Versailles, la délégation irlandaise, et dans une certaine mesure Dáil Éireann, comprend que même le Sénat américain ne peut influencer Georges Clemenceau. Quelques semaines après la signature du Traité de Versailles, alors que les membres de Dáil Éireann déplorent la position du Premier ministre français, ces derniers notent avec amertume :

⁴³ SHD, DAT, Vincennes, Fonds Clemenceau, 6N57, Mémorandum à l'appui des revendications de l'Irlande à l'effet d'être reconnue comme État souverain et indépendant, envoyé par George G. Duffy et Seán T. Ó'Ceallaigh à Georges Clemenceau, 21 juin 1919, p. 2.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 7.

⁴⁵ NAI, DFA, Dublin, correspondance de George G. Duffy, 1125/13, lettre de Seán T. Ó'Ceallaigh à Dublin, 24 mai 1919.

Il est parfaitement clair que M. Clemenceau a refusé de suivre la résolution du Sénat américain selon laquelle il fallait que la Conférence entende les doléances de la délégation irlandaise ⁴⁶.

En cherchant une solution diplomatique et pacifique à la guerre d'indépendance irlandaise, les tentatives de Seán T. Ó'Ceallaigh et de George G. Duffy se heurtent à une réalité : la France n'a jamais eu l'intention de contrarier son allié britannique et les déclarations fortes du président américain importent peu aux Britanniques. En outre, la France, avec ses colonies africaines et asiatiques, ne peut appuyer les revendications indépendantistes irlandaises sans risquer de susciter des aspirations révolutionnaires au sein de ses propres territoires coloniaux. Seán T. Ó'Ceallaigh se résigne à admettre que toute entrevue, même brève, aurait été une reconnaissance officielle de la légitimité des aspirations indépendantistes irlandaises.

Durant toute cette période, aucune réponse ne parvient à la délégation irlandaise. Un représentant du gouvernement français se voit néanmoins obligé de clarifier, pour l'allié américain, la position de la France. Peu de temps avant la signature du traité de Versailles le 28 juin 1919, André Tardieu, haut-commissaire au Commissariat général des affaires de guerre franco-américaines, écrit à l'ambassadeur américain à Paris :

J'ai l'honneur d'accuser réception de la communication que vous avez voulu me faire, au nom de la Commission américaine des négociations de la Paix. [...] Après y avoir réfléchi, il apparaît clairement impossible de donner suite à votre requête sans outrepasser les limites de mon travail. La Conférence de la paix cherche, dans la mesure du possible, à mettre en place de meilleures conditions pour la paix dans les territoires qui nous ont déclaré la guerre. En ce sens, nous ne pouvons envisager d'intervenir dans les affaires domestiques de nos alliés. C'est quelque chose que la Conférence de la paix ne peut envisager. Si tel était le cas, cela compromettrait complètement le travail de la Conférence ⁴⁷.

La Conférence de la paix ne peut envisager, sous aucun prétexte, « de s'immiscer dans les affaires domestiques des nations alliées ⁴⁸ », insiste encore André Tardieu. Ce courrier privé suggère que les commissaires américains menaient bien des tractations officielles auprès de leurs alliés français dans l'intérêt des constituants irlandais. La réponse écrite du haut-commissaire (seule lettre rédigée par un représentant de la France) montre qu'elles n'ont aucun effet.

Réaliste quant à son impuissance, Seán T. Ó'Ceallaigh écrit alors à Éamon de Valera, président de Dáil Éireann, quelques jours avant la signature du traité de Versailles, qu'il faut « désormais poursuivre le combat aux États-Unis ⁴⁹ ». De Valera décide alors de partir pour

⁴⁶ NAI, DFA, Dublin, Rapport de la politique étrangère de Dáil Éireann, Dublin, 19 août 1919.

⁴⁷ SHD, DAT, Vincennes, Fonds Clemenceau, 6N57, lettre d'André Tardieu à l'ambassadeur américain à Paris, non datée (mai 1919 ?).

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ NAI, DFA, Dublin, Correspondance de George G. Duffy, 1125/13, lettre de Seán T. Ó'Ceallaigh à Dublin, 24 mai 1919.

les États-Unis en juin 1919 (il y reste jusqu'en novembre 1920) pour obtenir l'aide des cercles irlandais et du Congrès américain. Il comprend en effet que seul le Sénat américain peut désormais soutenir la requête de l'Irlande. À Paris, la délégation irlandaise se contente de maintenir ses contacts avec les journalistes français et les autres délégations étrangères, sans grande conviction.

De Paris à Washington : un repositionnement nécessaire ?

Aussitôt l'armistice signé en 1918, les marques de soutien émanant de Washington se multiplient. Les Américains d'origine irlandaise constituent un puissant réseau politique susceptible de peser sur la politique intérieure du pays.

Dès le 22 février 1919 a lieu à Philadelphie la troisième Irish Race Convention depuis 1916. Toutes les associations irlando-américaines, notamment l'organisation Friends of Irish Freedom (FOIF), s'y réunissent en un congrès exceptionnel visant à garantir un siège à l'Irlande à la Conférence de la paix⁵⁰. Depuis New York, André Tardieu rapporte le 3 mars 1919 au ministère des Affaires étrangères l'union de toutes les factions irlando-américaines :

La situation en Amérique s'est modifiée depuis quelques semaines. Il n'y a plus qu'un parti irlandais. Par leur union, les Irlandais ont acquis une telle force que les prélats qui avaient conservé jusqu'ici une attitude modérée ont dû couper les ponts, tourner le dos à l'Angleterre et suivre les Irlandais. La Convention de Philadelphie a été la manifestation de l'union de tous les Irlandais des États-Unis. [...] Wilson a dû accepter de recevoir la délégation irlandaise demain soir après son discours à New York⁵¹.

Le 4 mars 1919, la Chambre des représentants américaine vote une résolution demandant à la Conférence de la paix de prendre en compte les doléances de l'Irlande⁵². Ce même jour, après son intervention au Metropolitan Opera de New York, Woodrow Wilson reçoit la délégation de l'Irish Race Convention. Ne prenant pas ouvertement position pour la cause irlandaise, le président américain rappelle, sans cacher son agacement, qu'il lui serait difficile d'influencer les gouvernements étrangers⁵³. Contrariée par l'entretien avec Woodrow Wilson, l'Irish Race Convention nomme alors trois membres (Frank P. Walsh, Edward F. Dunne et Michael J. Ryan) pour se rendre à Paris et défendre la cause irlandaise.

Le 31 mars 1919, les trois délégués américains quittent New York. À leur arrivée à Paris, le 11 avril, ils sont reçus par Seán T. Ó'Ceallaigh et George G. Duffy⁵⁴. Le 14 avril, ils

⁵⁰ F. S. L. Lyons, *Ireland since the Famine*, op. cit., p. 421.

⁵¹ Archives diplomatiques (France), ministère des Affaires étrangères, (AD, la Courneuve), 166PAAP/174, papiers d'André Tardieu, mission aux États-Unis, question irlandaise, (1918-1919), télégramme du 3 mars 1919.

⁵² P. Joannon, *Histoire de l'Irlande et des Irlandais*, op. cit., p. 475.

⁵³ *Gaelic American*, 8 mars 1919; *New York Times*, 10 mars 1919.

⁵⁴ Library of Congress (LC, Washington), Robert Lansing Papers, vol. 43, 'Notes of an interview of Secretary Lansing with Frank P. Wals', 6 juin 1919.

s'entretiennent avec le colonel Edward M. House, conseiller spécial de Woodrow Wilson ⁵⁵. Frank P. Walsh, Edward F. Dunne et Michael J. Ryan évoquent alors la possibilité que des membres de Dáil Éireann se rendent à Paris pour y rencontrer Woodrow Wilson et David Lloyd George, Premier ministre britannique ⁵⁶. Sans ouvertement promettre une entrevue à la Conférence de la paix, le colonel Edward M. House considère qu'un entretien entre les membres du gouvernement irlandais et Lloyd George à Paris permettrait peut-être d'apaiser les communautés irlando-américaines et de soigner l'image des Démocrates à quelques mois des élections sénatoriales.

C'est dans ce contexte que Lloyd George donne son accord pour que la Commission se rende en Irlande où elle rencontre notamment Éamon de Valera. Bien évidemment, une telle entreprise ne peut advenir sans l'accord du gouvernement impérial britannique. Lloyd George souhaite que les délégués constatent par eux-mêmes comment les Britanniques administrent l'île pour discréditer les accusations selon lesquelles Londres se livre à une politique répressive en Irlande. Les délégués américains se rendent à Dublin, Belfast, Cork et Limerick. Londres comprend bientôt que leurs intentions tranchent singulièrement avec les desseins de Lloyd George. À leur arrivée, ils déclarent ouvertement à la presse britannique que leur venue vise en réalité à « conférer au président de Valera le soin d'obtenir la reconnaissance internationale de la République irlandaise à la Conférence de la paix ⁵⁷ ». Leurs discours séditieux provoquent la colère du gouvernement britannique tout en suscitant l'espoir des populations civiles nationalistes qui voient dans ce déplacement la preuve du soutien américain à la cause irlandaise. La réaction des quotidiens britanniques est virulente : *The Times* vilipende l'attitude de Lloyd George ⁵⁸ et le *Morning Post* répond sèchement qu'il n'y avait jamais eu, et n'y aura jamais, « de République irlandaise ni de président de Valera ⁵⁹ ». Le 9 mai 1919, lors de la troisième assemblée de Dáil Éireann, les trois délégués américains réitèrent leurs provocations. Ce jour-là, Lloyd George, pris sous le feu des critiques de la Chambre des communes, écrit personnellement au colonel Edward M. House en fustigeant les déclarations tonitruantes des délégués américains :

⁵⁵ New York Public Library (NYPL, New York), Frank P. Walsh Papers, vol. 124, Diary of the American Commission on Irish Independence, 15 avril 1919.

⁵⁶ Yale University Archives (YUL), New Heaven, Manuscript Collection, MS 466, Edward M. House Papers, lettre du colonel Edward M. House à Thomas Canfield, 21 avril 1919.

⁵⁷ *The Times*, 5 mai 1919.

⁵⁸ *Ibid.*, 7 mai 1919.

⁵⁹ *Morning Post*, 5 mai 1919.

À ma surprise, je constate que ces gentilshommes, loin d'enquêter sur les conditions de vie des Irlandais avec impartialité, ont annoncé dès leur arrivée à Dublin qu'ils venaient ici dans l'intention de précipiter l'éclatement du Royaume-Uni et d'établir une république irlandaise indépendante ⁶⁰.

Embarrassé, le confident du président américain déclare dans la presse qu'il cesse officiellement d'agir « en tant qu'intermédiaire entre la commission et le gouvernement britannique ⁶¹ ». Entre-temps, le gouvernement britannique interdit à la délégation américaine de voyager librement en Irlande tant les débats à la Chambre des communes l'embarrassent. Le 14 mai 1919, le député conservateur Ronald McNeill interpelle le leader de la Chambre des communes, Andrew Bonar Law, sur les desseins de la délégation américaine :

Êtes-vous pleinement conscient des effets d'une telle ingérence étrangère dans les affaires domestiques du Royaume-Uni et d'un tel soutien à la propagande révolutionnaire ⁶² ?

Andrew Bonar Law s'empresse alors de répondre que la délégation américaine n'agit nullement au nom du gouvernement américain. Lorsque le député demande si le Premier ministre britannique compte s'entretenir avec la délégation américaine, Bonar Law répond que ce dernier « n'a aucunement l'intention de les recevoir ⁶³ ». Quelques jours plus tard, le 22 mai 1919, lors d'une séance à la Chambre des lords, Lord Midleton, conservateur et membre fondateur de l'Alliance unioniste irlandaise (Irish Unionist Alliance), conscient du danger que suscitent les déclarations séditeuses des délégués américains, exige du gouvernement britannique qu'il intervienne sur-le-champ ⁶⁴. Lord Ashbourne, lui aussi unioniste et conservateur, prend ensuite la parole :

La position officielle en Irlande à ce jour est la suivante : une République a été établie, un Parlement instauré à Dublin ⁶⁵.

C'est dans ce contexte que la Chambre des lords vote plusieurs résolutions pour mettre au plus vite un terme aux discours séditeux de la délégation américaine.

Entre-temps, la Commission américaine pour la liberté irlandaise (American Commission for the Irish Freedom) a remis une demande officielle à Woodrow Wilson pour que la Conférence de la paix reçoive la délégation irlandaise. Elle obtient par la suite le soutien de la Commission américaine pour la négociation de la paix (American Commission to Negotiate

⁶⁰ YUL, MS 466, Edward M. House Papers, lettre de David Lloyd George au colonel House, 9 mai 1919.

⁶¹ *New York Times*, 14 mai 1919.

⁶² Hansard, Débats parlementaires, Chambre des communes, intervention de Ronald McNeill à la Chambre des communes, 14 mai 1919, cc. 1581.

⁶³ *Ibid.*, intervention de Bonar Law à la Chambre des communes, 14 mai 1919, cc. 1582.

⁶⁴ *Ibid.*, Chambre des lords, intervention de Lord Midleton à la Chambre des lords, 22 mai 1919, cc. 795-802.

⁶⁵ *Ibid.*, intervention de Lord Ashbourne à la Chambre des lords, 22 mai 1919, cc. 804.

Peace) ⁶⁶ qui adopte la résolution Borah ⁶⁷ , soutenue le 6 juin 1919 par le Congrès. Le Congrès américain prend donc officiellement position en faveur du gouvernement irlandais. La résolution Borah du Congrès américain suscite de faux espoirs. Seán T. Ó'Ceallaigh y voit une étape déterminante vers la reconnaissance internationale de la République d'Irlande :

La résolution du Sénat américain est une source de réconfort sans précédent. Je me réjouis de constater que nous allons obtenir la reconnaissance de la République devant la Conférence qui prendra bientôt fin. Je me réjouis également de voir que nous avons considérablement avancé dans cette voie ⁶⁸.

Or, malgré l'agitation des cercles irlando-américains et l'animosité des Républicains à l'égard de Woodrow Wilson, cette résolution n'a aucun effet outre-Atlantique. Ni la résolution des huit membres de l'American Commission to Negotiate Peace en faveur de l'Irlande ni la résolution du Congrès américain en faveur de l'autodétermination irlandaise ne changent la position des autorités françaises, sans parler bien évidemment de celle des Britanniques. Depuis Paris, Seán T. Ó'Ceallaigh conclut : « nous devons accepter désormais que nous avons très peu, voire rien, à attendre de Wilson ⁶⁹. » Son appréciation rejoint celle de De Valera. Depuis son hôtel à New York, ce dernier écrit en juillet 1919 : « Je dois surveiller Wilson de près. » « Il pourrait nous faire beaucoup de tort s'il s'exprimait publiquement et de manière hostile contre nous ⁷⁰ », confie-t-il à Arthur Griffith, ministre de l'Intérieur dans l'exécutif irlandais. Un tel revirement ne peut qu'illustrer l'amertume de celui qui comprend que le sort de l'Irlande ne se joue nullement à Washington. Alors qu'en février 1919, Woodrow Wilson apparaissait comme le seul chef d'État capable de faire accéder l'Irlande au rang de nation indépendante, l'agacement du président est mal interprété par de Valera. Après un entretien avec le président américain, ce dernier se rend à l'évidence :

Ce que je pensais de Wilson depuis le début se révélait exact. Il ne fait aucun doute que Wilson considère la question irlandaise comme un sujet de politique intérieure propre à la Grande-Bretagne ⁷¹.

Si « Wilson n'éprouvait aucune sympathie particulière pour la cause irlandaise ⁷² », l'agacement américain reflète sans doute également l'impuissance du Président américain. En effet, la vision du président américain concerne principalement les peuples blancs :

⁶⁶ Cette Commission (janvier-décembre 1919) participe aux négociations et apportent des conseils quant à la rédaction des traités de la paix. Ses membres, nommés directement par le Président Wilson, comptent des historiens, des juristes et des diplomates.

⁶⁷ Proposée par le sénateur républicain de l'Idaho William Borah (1865-1940), cette résolution entendait obliger les membres de la Conférence de la paix à octroyer une audition à la délégation irlandaise. L'idée était de contraindre le Conseil des Quatre, mais plus précisément le président américain, à recevoir les délégués irlandais.

⁶⁸ NAI, DFA, Dublin, Fonds ES Paris 1919, lettre de Seán T. Ó'Ceallaigh à Dublin, 15 juin 1919.

⁶⁹ *Idem*.

⁷⁰ UCDA, Dublin, Fonds Éamon de Valera, P150/96, lettre d'Éamon de Valera à Arthur Griffith, 9 juillet 1919.

⁷¹ NAI, DFA, Dublin, Fonds ES Paris 1919, lettre de Seán T. Ó'Ceallaigh à Dublin, 15 juin 1919.

⁷² P. Joannon, *Histoire de l'Irlande et des Irlandais*, op. cit., p. 474.

Si certains groupes n'étaient pas suffisamment « modernes », certaines communautés pas totalement « éclairées », ils pouvaient donc être exclus, du moins pour le moment présent, du nouveau monde que le président envisageait ⁷³.

La vision eurocentrée de Woodrow Wilson trompe les peuples colonisés d'Afrique et d'Asie, qui croient sincèrement que le président américain milite en faveur de l'abolition du colonialisme. Quant à l'Irlande, son statut l'apparente à une colonie. Les Britanniques, tout comme leurs alliés, jugent que la question irlandaise relève par conséquent de la politique intérieure du Royaume-Uni. C'est ce que comprend de Valera : Woodrow Wilson savait pertinemment, le 4 mars 1919, lors d'un repas avec les membres de l'Irish Race Convention, que la résolution de la Chambre des représentants des États-Unis ne pourrait aboutir « sans l'accord unanime du Conseil des Quatre ⁷⁴ ». Et la délégation avait compris que sans l'accord de Lloyd George, « cette résolution ne passerait jamais ⁷⁵ ».

Entre février et mai 1919, la rhétorique de Dáil Éireann évolue. À l'origine, il est question de faire reconnaître le droit de l'Irlande à disposer d'elle-même en s'appuyant sur les résultats des élections législatives de décembre 1918. Puis, les constituants changent de stratégie en se référant aux déclarations du président américain et à sa vision de l'ordre international d'après-guerre. Les différentes missives envoyées à Georges Clemenceau restent cependant sans réponse. Le départ du président Éamon de Valera pour les États-Unis marque un tournant majeur dans la stratégie de Dáil Éireann. Nul doute que le sort de l'Irlande dépend désormais de la capacité de Washington à convaincre ses alliés britannique et français. La délégation irlandaise de Paris continue, quant à elle, à solliciter les journalistes français et étrangers, à tisser un réseau avec des personnalités favorables à la cause irlandaise, à recevoir des marques de soutien, somme toute inutiles, tout en sachant pertinemment que le seul espoir réside désormais à Washington. Avant la signature du traité de Versailles, « la carte diplomatique était la dernière initiative pacifique possible ⁷⁶ ».

En 1919, même si Dáil Éireann jouit d'une légitimité législative et du soutien du Congrès américain, celui-ci, fidèle à la tradition républicaine d'une île unifiée et indépendante, refuse de se résoudre à l'inévitable : la partition culturelle, politique et géographique entre le nord

⁷³ Erez Manela, *The Wilsonian Moment: Self-Determination and the International Origins of Anticolonial Nationalism*, Oxford, Oxford University Press, 2009, p. 24.

⁷⁴ Le Conseil des Quatre (Big Four) est le nom donné aux dirigeants des quatre grands pays alliés à la fin de la Première Guerre mondiale. Ces personnalités sont Woodrow Wilson (États-Unis), David Lloyd George (Royaume-Uni), George Clemenceau (France) et Vittorio Orlando (Italie).

⁷⁵ NAI, DFA, Dublin, Fonds ES Paris 1919, lettre de Seán T. Ó'Ceallaigh à Dublin, 15 juin 1919.

⁷⁶ P. Joannon, *Histoire de l'Irlande et des Irlandais*, op. cit., p. 476.

protestant et le sud catholique. En juin 1921, alors que la guerre d'indépendance s'intensifie, les communautés loyalistes de six comtés de la province d'Ulster, fidèles à la Couronne britannique, mandatent leurs représentants pour faire sécession avec les trois provinces méridionales de l'île, actant ainsi la partition du territoire et la frontière entre le Nord et le Sud. Avec la création de l'Irlande du Nord, l'Irlande du Sud continue de sombrer dans une spirale de violences sans précédent jusqu'au cessez-le-feu de juillet 1921. En décembre 1921, après quelques mois de trêve, la signature du traité anglo-irlandais octroie finalement une autonomie interne à l'Irlande du Sud, toujours sous tutelle du Royaume-Uni. Les frères d'armes de la guerre d'indépendance deviennent alors des ennemis jurés. En janvier 1922, la guerre civile éclate entre les partisans du traité, conscients de la nécessité de cesser les combats, et ses opposants, fidèles défenseurs d'une île débarrassée de toute attache avec la Grande-Bretagne.

Emmanuel Destenay, Sorbonne Université, Sorbonne – Identités, relations internationales et civilisations (SIRICE), Paris, France.

Emmanuel Destenay a soutenu sa thèse financée par l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire de Paris (IRSEM) portant sur les expériences combattantes et les sorties de guerre des troupes irlandaises du premier conflit mondial. Il a obtenu la bourse Besse de l'Université d'Oxford (2011-2012), la bourse Jean Walter-Zellidja de l'Académie française (2013-2014), une allocation de recherche de l'Université de Stanford (2015) et une allocation postdoctorale de l'Irish Research Council (2016-2019). Il a organisé un colloque international sur les sorties de guerre des combattants européens de la Première Guerre mondiale à l'University College Dublin en mars 2019 ainsi qu'une conférence internationale au Centre Culturel Irlandais en juin 2019 sous l'égide de l'Ambassade de la République d'Irlande. (emmanuel.destenay@wanadoo.fr)

« L'Irlande est à Paris et elle frappe à la porte ! » : les revendications indépendantistes irlandaises et la Conférence de la paix (janvier-juin 1919)

« Ireland is in Paris and is knocking at the door! » Ireland's Claims for Self-determination and the Paris Peace Conference (January-June 1919)

Emmanuel Destenay

— Peu de temps après leurs victoires électorales de décembre 1918, les députés irlandais du Sinn Féin mandatent plusieurs personnalités pour représenter les intérêts de l'Irlande à la Conférence de la paix à Paris. Les constituants voient dans les négociations qui se tiennent à Paris la solution diplomatique pour faire reconnaître la légitimité des élections et faire accéder l'Irlande au rang de nation. Ces derniers entendent peser dans le système international d'après-guerre et invoquent alors les principes dictés par le président américain pour contraindre les Britanniques à quitter le territoire. Les représentants du peuple irlandais cherchent une solution diplomatique et pacifique au différend qui les oppose désormais au gouvernement britannique.

Mots clés : Irlande, diplomatie, Clemenceau, Wilson, Conférence de la paix.

— *After the December 1918 General Elections, Dáil Éireann mandated Irish delegates to represent Ireland at the Peace Conference in Paris. Seán T. Ó'Ceallaigh and George Gavan Duffy wrote to the French President and reasserted Ireland's claims for sovereignty and self-determination as advocated by President Wilson. Dáil Éireann hoped to resolve Ireland's ambiguous relationships with Britain thanks to post-war international politics. What were the respective positions of American and French Governments towards Ireland's claim for self-determination? This paper analyzes the role of the Irish delegation during the 1919 Peace Conference and sheds light on how representatives of the Irish people hoped to constitutionally settle an agreement at the Paris Peace Conference.*

Key words: Ireland, diplomacy, Clemenceau, Wilson, Paris Peace Conference.